



Bulletin municipal annuel

La commission d'informations réunie le 28 mars dernier sous la présidence de Marie Laure PICARD a mis à l'étude une nouvelle forme de communication des informations municipales aux administrés. Cette étude tient compte des outils dont nous disposons, de la volonté de mieux informer et d'une réduction envisagée des coûts de consommables. En effet, chaque début d'année vous receviez le bulletin annuel, rarement distribué comme nous le souhaitions en raison du temps nécessaire à son élaboration, auquel il fallait rajouter la durée du tirage. La Commission a retenu la parution d'une publication bimestrielle traitant l'actualité de notre Commune et laissant la possibilité aux associations de s'exprimer chaque fois qu'elles le désireront.

Travaux réalisés

Courant mars la Société LLToiture a réhabilité l'appentis du cimetière qui menaçait de s'effondrer et changé la couverture à neuf, donnant un aspect plus flatteur à ces lieux de recueillement... S'agissant de cette zone sensible, un nouveau balisage des allées et des tombes est en cours pour remplacer le piquetage qui avait été détérioré par vandalisme et irrespect du travail de recensement entrepris.



Travaux en cours

Bon nombre de nos administrés ont pu apprécier l'efficacité du nouvel éclairage public dont les travaux menés sous la responsabilité de SE60 (Syndicat d'Energie de l'Oise) s'achèveront courant mai. La Commune sera donc nanti prochainement et dans sa totalité, d'armoires neuves, de nouveaux candélabres équipés de leds, offrant de meilleures performances et assurant des économies substantielles sur le plan énergétique.

Travaux à venir

Les travaux de réfection de la rue Barski sont programmés par la Société Eurovia pour une durée de trois semaines courant mai. Afin que les délais soient respectés, un arrêté sera pris, interdisant toute circulation sur la portion concernée, y compris le carrefour avec la rue des Arcs. Nous prions les administrés concernés par cette gêne temporaire de prendre les dispositions qui s'imposent. La société Eurovia mettra en place un plan de déviation.

Incivilités

Encore une fois, nous sommes obligés d'attirer l'attention de tous au vu des multiples dégradations commises sur la Commune par des jeunes peu scrupuleux du bien public mis à leur disposition. Le comportement agressif et irrespectueux de certains, qui ne sont pas nécessairement de Pimprez, devrait alerter les parents qui en sont responsables. Cela concerne en particulier la zone de jeu de la salle des fêtes où nous constatons des tentatives d'incendie de poubelles, des dégradations récurrentes du grillage du tennis et des filets du city stade. Par ailleurs des déchets de tous ordres sont jetés çà et là sur la pelouse, y compris du verre cassé. Il est regrettable que nos jeunes optent délibérément pour l'omerta qui protège de fait tous les auteurs qui finiront par les priver des installations mises à leur disposition. Connaître les noms de ceux qui se conduisent mal ne s'inscrit pas dans la délation, c'est seulement une possibilité souhaitée au seul bénéfice des enfants de notre commune, qui conditionnera tout investissement à réaliser.

Information importante

Le Conseil municipal dans sa séance du 13 avril, après en avoir délibéré, a décidé de ne pas augmenter le taux des 4 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti et cotisation foncière des entreprises).

Propreté canine - Petit rappel de la Législation : Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux sauf aux endroits des passages piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Renseignements utiles

La Mairie est régulièrement sollicitée afin de renseigner les personnes recherchant des maison ouvertes à la location sur PIMPREZ. Si vous le souhaitez merci de nous transmettre ces informations.

ETAT CIVIL



DELABY Lucas

Le 22 janvier 2017



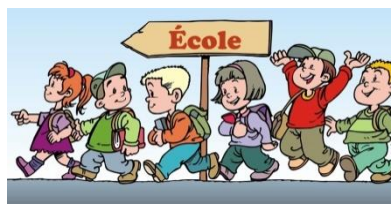
**Laurent LUC
Véronique CAUMARTIN
le 18 février 2017**



**Christiane DELCROIX
Epoque COULON
le 5 février 2017**

Nos Ecoles

Les inscriptions à l'école primaire de 2017 ont commencé mi-mars et se inscrits en petite section pourront d'accueil en classe de PS-MS le 24



Pimprez pour la rentrée de septembre dérouleront jusqu'à fin avril. Les élèves ainsi bénéficier d'une demi-journée mai prochain.

Les personnes souhaitant inscrire leurs enfants doivent faire une inscription en mairie aux heures d'ouverture, puis se présenter à l'école avec le dossier validé par la mairie, le carnet de santé et le livret de famille pour procéder à l'admission.

L'école de Pimprez compte actuellement 27 élèves en PS-MS chez Mme Deroche et Mme Debraine, 22 élèves en GS-CP chez Mme Gamelon, 23 élèves en CP-CE1 chez Mme Laroche, 22 élèves en CE2-CM1 chez Mme Charlet et 22 élèves en CM1-CM2 chez Mme Le Guen et Mme Debraine pour un total de 116 élèves.

Une sortie est prévue avec Mme Deroche pour les petits/moyens au parc Carisiolas le 2 mai prochain avec au programme : Grimpe à l'arbre, ateliers divers, peinture sur sac, torchis, etc...

Le 2 mai auront lieu également à l'école pour les enfants du CM2, des tests de la sécurité routière, effectués par un gendarme.

Le CM1 suivra la théorie Journée Banalisée pour toute l'école, comportant différentes activités selon les classes.

Fin juin les 10 élèves du CM2 se rendront au Collège Marly de Ribécourt pour une journée découverte.

Le 20 juin les classes de Maternelle GS, CP et CE1 visiteront le Château de Pierrefonds le matin. Ils prendront ensuite leur repas au Donjon de Vic-sur-Aisne et pourront admirer un spectacle de marionnettes.

Le 23 juin les classes de CE2/CM1 – CM1/CM2, de Mesdames Charlet, Debraine et Le Guen participeront à une sortie au parc du Marquenterre à Amiens sur le thème « La migration des oiseaux ».



La kermesse de l'école aura lieu le **1er juillet 2017 au matin**, dans l'enceinte de l'école. Cette année le thème sera «**L'eau**».

Bienvenue au périscolaire et à la cantine de Pimprez



Le périscolaire et la cantine accueillent les enfants scolarisés de la commune. Environ 80 par jour sont reçus dans les locaux du périscolaire situé Impasse de l'Abbé Nollet.

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe propose des animations ludiques autour de thématiques afin de divertir et faire évoluer vos enfants. Cette même équipe formée et attentive à l'hygiène, avec la volonté de faire découvrir de nouvelles saveurs, réchauffe et sert de bons menus à vos enfants.

Depuis la création de ces services quelques évolutions ont eu lieu. Un ou deux services de restauration en fonction du nombre d'enfants ainsi que la mise en place de la réforme des Temps d'Activités Périscolaires où vos enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h45 à 16 h30.

Pour pouvoir bénéficier de ces services, une inscription est obligatoire et se fait au bureau du périscolaire.

L'équipe d'animation a pour volonté d'accueillir au mieux vos enfants et de répondre à leurs besoins dans les limites du possible. Chaque année de nouveaux thèmes sont mis en place, chaque année de nouveaux projets naissent, ceci pour proposer un large éventail d'activités, mais nous n'oublions pas l'essentiel, le respect de chacun, la politesse, la vie en collectivité. Cette équipe est pluridisciplinaire. Découvrons-les :

- Véronique Rousseau, ATSEM des petites et moyennes sections, aide au service des repas et assure le Temps d'Accueil Périscolaire.
- Nathalie Clément s'occupe du contrôle d'hygiène avant, pendant et après les repas, aide au service des repas, effectue quotidiennement l'entretien de la cantine, assure les Temps d'Accueil Périscolaire des petites aux grandes sections.
- Régine David, Animatrice du périscolaire, aide au service des repas, assure les Temps d'Accueil Périscolaire du CE2 au CM2.
- Delphine Dangréaux s'occupe de la préparation des repas, du réchauffage des plats, aide au service, effectue quotidiennement la plonge et l'entretien des locaux de la cuisine.
- Vincent Grün - Animateur Directeur du périscolaire et de la cantine, réalise les commandes des repas, les inscriptions, l'élaboration des projets annuels, aide au service des repas, assure les Temps d'Accueil Périscolaire des grandes sections au CE1.

Cérémonie du 8 Mai

Nous nous réunirons au Monument aux Morts à 9h pour cette commémoration accompagnée d'un dépôt de gerbe. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié.



Fête Communale



Celle-ci aura lieu du **10 au 12 juin**. Un repas sur inscription est prévu le samedi soir avec soirée dansante. La brocante se tiendra le dimanche de 6h à 18h. Ce même jour, de 10h à 18h, aura lieu dans la salle des fêtes **une exposition de Peintres et Artisans amateurs de la Région**. Le lundi à 17h – Lâcher de ballons, 18h - Tours de manèges gratuits pour les enfants scolarisés à Pimprez et pour terminer à 19h nous nous réunirons avec les habitants autour d'un pot de l'amitié auquel vous êtes cordialement conviés.

13 et 14 juillet



Rendez-vous le **13 juillet** à partir de 21h30 – Salle des Associations, pour **la Retraite aux Flambeaux**. Venez nombreux, enfants et adultes... Nous parcourrons les rues du village au son de la musique de circonstance avec nos flambeaux.

Le 14 juillet au matin, commémoration au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe (l'heure vous sera précisée ultérieurement). **L'après-midi à partir de 14h30** nous vous attendrons nombreux autour de la Salle des Fêtes, pour les différents jeux destinés aux Adultes et Enfants du village. Le soir, un repas gratuit sera offert aux habitants de Pimprez, suivi d'un bal et d'un feu d'artifices. Nous ne manquerons pas de vous donner plus amples précisions à ce sujet.



Le mot des Associations



L'association A.L.P.E.P, c'est l'Association Libre des Parents d'élèves de l'École de Pimprez. Nous organisons différentes manifestations dont le but est de passer un moment de plaisir dans la bonne humeur !

A venir prochainement le défilé carnavalesque **Samedi 29 Avril après midi**. Cette année encore vous pourrez monter à bord du tracteur de Mr De Cock et montrer vos plus beaux déguisements dans les rues de Pimprez ! Sans oublier l'aide de Noël et Maxime. Puis **Samedi 1^{er} Juillet au matin**, venez applaudir le spectacle des enfants et participer aux stands de jeux lors de la KERMESSE de L'ECOLE ! Et pourquoi ne pas se restaurer autour d'un barbecue le midi...

Merci de votre participation au loto et bravo aux gagnants venant plus nombreux chaque année. Nous vous donnerons rendez-vous l'année prochaine avec joie. Je souhaite aussi dire un GRAND MERCI à mon équipe et l'ensemble des bénévoles ! N'hésitez pas à nous rejoindre.

Emilie Baronick, présidente A.L.P.E.P.

Le Comité des Fêtes de Pimprez



Le loto du comité des fêtes qui a eu lieu le 25 février 2017 à la salle des fêtes de Pimprez a réuni cette année 160 personnes.



Nous vous remercions de votre engouement pour nos manifestations. Notre prochaine aura lieu le **samedi 13 mai**. En effet, une « **Nuit des sosies** » aura lieu à la salle des fêtes de Pimprez avec :

- **En première partie**
PETIT BOURVIL - Celui-ci reprendra les répliques et l'accent de notre Bourvil regretté.
- **En deuxième partie**
JOHNNY ROCK - Qui mettra « le feu » à la salle.
- **En troisième partie** - Une soirée dansante sera animée par Cédric Garcia.



N'hésitez pas à vous inscrire ou vous renseigner au 06/17/98/51/64 à partir de 18h00. Nous vous attendons nombreux. A très bientôt.

Nathalie Clément - Présidente du Comité des Fêtes

Le printemps est de retour... nous vous souhaitons de passer d'agréables moments durant cette saison.

Toute l'Equipe du Conseil Municipal vous dit à bientôt.

Mairie de Pimprez : Tél. : 03.44.76.84.84

adresse mail : mairie-de-pimprez@wanadoo.fr

Site Internet de la Commune : www.mairiepimprez.fr